

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09/06/2026

L'AMF ET LA FFBB S'ENGAGENT DANS UN PARTENARIAT

À la suite de la signature d'une première convention de partenariat en 2021, la FFBB et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) renouvellent leur collaboration le lundi 8 juin 2026, au siège de la Fédération, dans un contexte budgétaire contraint pour l'ensemble des collectivités territoriales.

Alors que le Basket français rayonne grâce à ses trois médailles olympiques aux derniers Jeux de Paris 2024 avec près de 747 000 licenciés, le développement de cette discipline souffre d'un manque d'infrastructures sportives et de dirigeants pour poursuivre sa croissance.

Propriétaires de plus de 80 % des équipements sportifs, les collectivités jouent un rôle essentiel dans le développement de ce sport, par leur engagement et leur soutien.

Les structures, et notamment les clubs, sont des acteurs clés aux côtés des collectivités, formant ainsi un binôme de collaboration indispensable pour réunir les conditions nécessaires au maintien d'une politique sportive en faveur du développement du Basket-ball.

Ainsi, le renforcement des liens avec les réseaux de collectivités territoriales, et en particulier avec l'AMF, prend tout son sens.

Les deux structures souhaitent ainsi renouveler leur partenariat et poursuivre cette relation privilégiée.

Les principaux enjeux sont les suivants :

- Favoriser les échanges sur des sujets d'actualité, autour du développement du sport en France (*Budget sport, Propositions de loi, etc.*).
- Poursuivre les échanges réguliers autour de la réglementation fédérale relative aux équipements sportifs tout en accompagnant les porteurs de projets d'investissement ;
- Organiser conjointement des temps d'échanges thématiques sur le développement d'un axe fort de la politique fédérale (développement du Basket féminin ou du Basket entreprise, les sujets d'inclusion, le développement de nouveaux équipements sportifs, etc.).
- Inviter des élus locaux et fédéraux dans le cadre de sessions de formation organisées par la FFBB ou l'AMF auprès de leurs réseaux (*Campus FFBB, formation e-learning, formation aux nouveaux élus locaux, etc...*).
- Mettre en relation les associations départementales de maires avec les structures territoriales de la FFBB (Comités et Ligues) pour une déclinaison territoriale du partenariat.

.../..

Jean-Pierre Hunckler, Président de la Fédération Française de BasketBall

« À la FFBB, nous nous réjouissons du renouvellement de ce partenariat qui nous lie à l'AMF depuis plusieurs années. Après un été historique pour nos Équipes de France avec trois médailles d'argent olympiques et l'octroi, en 2026, de l'organisation de la Coupe du Monde de Basketball en France en 2031, c'est une nouvelle preuve de la reconnaissance du travail de la fédération et de l'engouement que suscite le basket-ball en France.

Néanmoins, comme beaucoup d'autres Fédérations, la FFBB fait face à une croissance limitée compte tenu du contexte budgétaire actuel et du manque de dirigeants. Je considère que c'est en travaillant conjointement avec nos partenaires que nous pourrons trouver des solutions innovantes et concrètes, dans l'intérêt du développement du Basket-Ball en France.

Ce partenariat passe également par une déclinaison territoriale nécessaire pour lever les freins au développement de nos structures et je sais compter sur David Lazarus et Noëlle Chenot, co-présidents du groupe Sport de l'AMF ainsi que leurs équipes pour nous accompagner.

Je souhaite fédérer, dans un esprit d'ouverture et dans cet élan positif, avec nos partenaires historiques que sont les Collectivités Territoriales. Nous sommes fiers d'avoir impulsé, très tôt, ces conventions de partenariat avec les associations d'élu.es. »

David Lazarus et Noëlle Chenot, co-présidents de la commission Sport de l'AMF

« En tant qu'élus, nous nous réjouissons du renouvellement de ce partenariat entre les collectivités et la Fédération Française de Basket-Ball.

Dans un contexte de baisse des financements publics, le maintien et le renforcement du dialogue entre la fédération et les collectivités constituent un levier essentiel. Il permet de mieux prioriser les actions, de mutualiser les efforts et d'assurer la continuité des politiques sportives locales.

Cette collaboration se traduit par des échanges réguliers dans le cadre de formations ou au sein de la commission sport de l'AMF. Elle permettra d'accompagner le développement de la discipline, tant en matière d'accès à la pratique sportive que de modernisation des équipements sur l'ensemble du territoire.

Le lien renforcé entre les associations départementales de maires et les structures territoriales de la FFBB va également dans le bon sens.

Avec plus de 747 000 licenciés et 3 777 clubs, le basket est un acteur majeur du sport français. Ce partenariat traduit ainsi une ambition partagée au service du développement du sport dans nos territoires. »

Pour plus d'information sur cette convention entre la FFBB et l'AMF :

AMF

Clara Meyer

clara.meyer@amf.asso.fr

Tél.01.44.18.14.18

FFBB

Ludivine SAILLARD

lsaillard@ffbb.com

01.53.94.26.30

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

communication@ffbb.com - Fax : +33 (0)1.53.94.26.85 - www.ffbb.com

facebook.com/ffbasketball – twitter.com/ffbasketball - youtube.com/francebasketball